



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

le 11 juillet 2025

Acceptation de l'attestation d'achèvement des travaux prévus dans un Ad'AP - dossier n°17728236

Bonjour

L'attestation d'achèvement des travaux et/ou actions de mise en accessibilité prévus dans l'autorisation d'aménager 069 264 24 000 40 pour votre ERP AGEA MONGRE situé au 276 avenue Saint Exupéry, Villefranche-sur-Saône 69400, réalisée via la plateforme demarches-simplifiees.fr, a été acceptée le 11/07/2025.

Vous devez adresser une copie de ce document à votre mairie, qui la transférera à la commission communale ou intercommunale pour l'accessibilité rendue obligatoire dans toute commune ou intercommunalité comptant plus de 5000 habitants (art. L 2143-3 du code général des collectivités territoriales).

Cette attestation doit également être insérée dans votre registre public d'accessibilité.

Vous pouvez également faire connaître votre établissement auprès de tous les publics en renseignant la plateforme Acceslibre, via le lien suivant : www.acceslibre.beta.gouv.fr

Cordialement,

Votre Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)